Système d'assainissement 2023
BOUGUE2
Réseau de type Séparatif

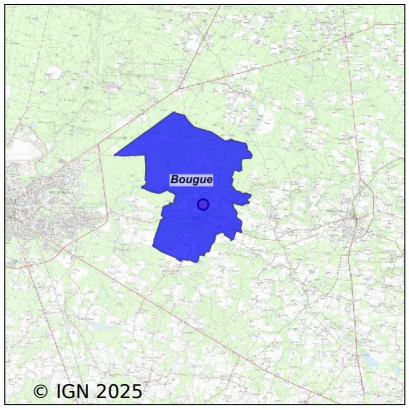

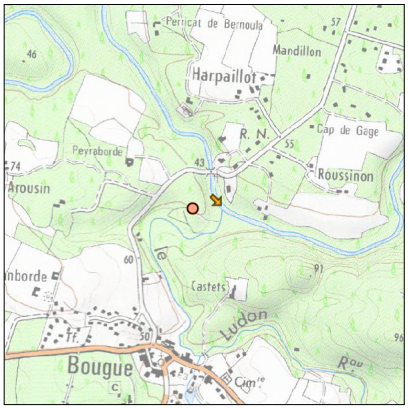

Station : BOUGUE2

Code Sandre	**0540051V002**
Nom du maître d'ouvrage	SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'EQUIPEMENT DES
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	janvier 2009
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk, Ngl et Pt bio)
Capacité	1 050 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	63 Kg/j
Charge nominale DCO	126 Kg/j
Charge nominale MES	73,5 Kg/j
Débit nominal temps sec	158 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	File 1: Filtration à bande
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	427 598, 6 316 527 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - La Midouze

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Bougue depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

a + MR du 26/10

Réseau sensible à la pluie.

La réhabilitation dun branchement route de lArmagnac était inscrite au programme de travaux de 2022 ; à ce jour, lopération na pas été réalisée (pas dinformation donnée ce jour).

1 poste de relevage.

Station d'épuration

a + MR du 26/10

Leffluent brut semble dilué.

Les espaces verts ont été entretenus le 26/09.

Il ny a pas eu de problème particulier de fonctionnement depuis le début dannée, excepté des arrêts de la station à trois reprises (les 17/01, 22/06 et 04/09) en raison de coupures EDF.

Ce site bénéficie dun bon suivi et entretien.

Deux prélèvements ponctuels ont été effectués dans le milieu récepteur « Le Midou », à 16 mètres en amont et 898 mètres en aval du rejet de la station, pour en déterminer l'impact local. La période pendant laquelle les prélèvements ont été effectués peut être considérée « en hautes eaux » dû aux fortes précipitations (136 mm sur la semaine précédente).

Cette nouvelle mesure fait partie de létude par temps de pluie afin dévaluer limpact sur le milieu récepteur déventuels déversements au niveau de la commune dans sa globalité.

Les résultats des mesures, les photos et la carte sont répertoriés page 3 et 4.

Dans le tableau présenté, les colonnes des seuils de qualité montrent une eau très chargée en MES et il ny a aucun déclassement entre l'amont et l'aval du rejet de la station.

A noter que le prélèvement amont est situé juste après la confluence avec le Ludon et proche du rejet de la station.

Sous produits

a + MR du 26/10

Les extractions de boues vers le silo sont réalisées à la demande (débit de pompe 20 m3/h).

Les boues déshydratées sont déshydratées en septembre par UMD.

Destination : centre de compostage Thalie à Campet-et-Lamolère.

Les refus de dégrillage sont évacués vers la filière délimination des ordures ménagères par le SICTOM du Marsan.

Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0540051V001 BOUGUE

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	79 m3/j	50 %			79 m3/j	
DBO5	14,2 Kg/j	22 %	180 mg/l	98 %	0,2 Kg/j	3 mg/l
DCO	38 Kg/j	30 %	480 mg/l	93 %	2,5 Kg/j	31 mg/l
MES	16,9 Kg/j		215 mg/l	98 %	0,3 Kg/j	4,4 mg/l
NGL	5,4 Kg/j		69 mg/l	94 %	0,3 Kg/j	4,3 mg/l
NTK	5,4 Kg/j		68 mg/l	96 %	0,2 Kg/j	2,9 mg/l
PT	0,5 Kg/j		6,1 mg/l	89 %	0,1 Kg/j	0,7 mg/l

Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (http ://adour-garonne.eaufrance.fr).

Accés à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0540051V002